

MAISONS & DOMAINES HENRIOT s'engage pour les monuments historiques

La Maison Henriot devient le premier mécène institutionnel de la Fondation Mérimée

La famille Henriot, présente en Champagne avec la maison éponyme depuis 1808, est portée par la passion de la terre et l'esprit de transmission. Avec Gilles de Larouzière, c'est la huitième génération de la famille qui préside aujourd'hui aux destinées de l'entreprise indépendante, bicentenaire et internationale. Elle a en effet étendu son savoir-faire avec les maisons Bouchard Père & Fils, William Fèvre et le domaine Beaux Frères en Oregon en se consacrant à magnifier les plus grands terroirs viticoles.

La Fondation Mérimée, à travers toutes les actions qu'elle initie pour la sauvegarde et la pérennité des monuments historiques depuis sa création en 2008, est animée des mêmes valeurs que Maisons & Domaines Henriot. La valorisation des métiers manuels et la transmission des savoir-faire d'exception en sont un parfait exemple, qu'ils s'agissent de vignerons ou de tailleurs de pierre, de maîtres de chai ou de charpentiers.

Joseph Henriot, lui-même, a présidé la fondation de 2008 à 2014. La famille Henriot et l'entreprise familiale ont apporté leur soutien à chaque temps fort de la vie de la fondation, notamment au moment de sa reconnaissance d'utilité publique obtenue en 2018.

Aujourd'hui, la famille Henriot renouvelle fortement son engagement historique, et ce pour les cinq prochaines années (2022-2026) :

- **En devenant le premier mécène institutionnel de la Fondation Mérimée**, seule en France à agir en faveur des monuments historiques, cœur du patrimoine de notre pays.
- **En créant le Grand Prix Henriot de la restauration**, succédant aux emblématiques aides à projets Restauration de la Fondation Mérimée, qui a vocation à soutenir des travaux de restauration de toute nature au sein de monuments et jardins historiques.

La signature officielle de la convention de mécénat entre Maisons & Domaines Henriot et la Fondation Mérimée, représentés par leurs présidents respectifs, Gilles de Larouzière et Benoît Bassi, a eu lieu ce mardi 1^{er} février 2022 aux Aulnois à Pierry en Champagne, maison inscrite au titre des monuments historiques, construite en 1778, et propriété de la Maison Henriot.

Cette signature intervient le même jour que le lancement officiel du Grand Prix Henriot de la restauration, dont l'appel à candidatures sera ouvert du 1^{er} février au 15 mars 2022.



MAISONS & DOMAINES
HENRIOT

« Avec ce mécénat, Maisons & Domaines Henriot confirme l'engagement de toujours d'une famille et de ses Domaines au service de la sauvegarde et de la mise en valeur des trésors qui font la richesse du patrimoine français. J'ai une pensée particulière en ce jour pour Joseph et Dominique Henriot qui ont longtemps porté cet engagement familial. »

Gilles de Larouzière, Président de Maisons & Domaines Henriot



FONDATION
MÉRIMÉE

« La Fondation Mérimée est très reconnaissante de l'engagement de Maisons & Domaines Henriot. Le Grand Prix Henriot de la restauration permettra l'aboutissement d'un grand nombre de projets. Nous remercions chaleureusement toute la famille Henriot pour la confiance qu'elle renouvelle à la fondation. »

Benoît Bassi, Président de la Fondation Mérimée



Gilles de Larouzière et Benoît Bassi, le 1^{er} février 2022, à l'occasion de la signature de la convention de mécénat.

© Geoffroy/We Are The Good Children